

DEMANDE DE CERTIFICAT

CERFA N° 50 4224

Attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles
d'aménagement ou d'exploitation régulière

A - PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

1 - Département . . .

2 - Demande reçue le

3 - Enregistrée sous le numéro

INSTRUCTIONS POUR L'ETABLISSEMENT DE LA DEMANDE

- 1 - La présente demande doit être adressée à la Direction Départementale des Territoires du département de la situation des bois et forêts. Il sera établi autant de demandes que de départements concernés.
- 2 - La demande est normalement signée par le(s) demandeur(s). Si elle est signée par un mandataire, celui-ci devra joindre un pouvoir écrit.
- 3 - Si la mutation concerne une nue-propriété, la demande doit être contresignée par le ou les usufruitiers. Si elle concerne un droit indivis, la demande est contresignée par tous les indivisaires.
- 4 - Toutes les rubriques doivent être remplies exactement, sans omission, ni rature. Mettre une croix dans le cas approprié.
- 5 - Les pièces suivantes seront jointes à la demande :

- 1 - Un plan de situation (extrait de la carte IGN au 1/25 000° ou au 1/50 000°)
- 2 - La (ou les) feuille(s) du plan cadastral contenant les parcelles désignées
- 3 - Un extrait de matrice(s) cadastrale(s) contenant les mêmes parcelles
- 4 - La (ou les) feuille(s) numérotée(s) de la désignation de propriété (imprimé B1)
- 5 - Une notice d'information (imprimé A4) signée dans les conditions visées en 2 et 3
- 6 - Une photocopie de la carte d'identité ou le cas échéant une photocopie du KBis

6 - Le délai de délivrance du certificat est de 1 mois. Le certificat délivré est valable 1 mois. Sa validité peut être prorogé sur demande.

1 - DESIGNATION DES BOIS ET FORÊTS (situés dans le département)

1.1 - Appellation :

1.2 - Sis à :

1.3 - Surface totale hectares ares centiares

1.4 - Désignation de propriété ci-jointe (imprimés B1) présentée en feuillets numérotés

1.5 - Vendeur(s) – Donateur(s) – Ancien propriétaire décédé (rayer la mention inutile)

Nom(s) – Prénom(s) – Raison sociale	Profession	Domicile ou siège social

2 - NOTAIRE CHARGE DE REDIGER L'ACTE OU DE REGLER LA SUCCESSION **3 - PERSONNE POUVANT FAIRE VISITER LA PROPRIETE**

M. (nom)

M. (nom)

Résidence :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

4 - GESTION DE LA PROPRIETE (Mettre une croix dans la case appropriée)

4.1 - Plan simple de gestion

NON REQUIS

NON DEPOSE

DEPOSE

Le

REFUSE

AJOURNE

Le

AGREE

Le

Sous le N°

Jusqu'à l'année

4.2 - Régime spécial d'autorisation administrative

NON

OUI

notifié le

4.3 - Observations éventuelles

5 - MUTATION(S) ANTERIEURE(S) A TAXE OU DROITS REDUITS

(Si les bois et forêts objet de la présente demande ont été, en tout ou partie, mutés à taxe ou droits réduits depuis moins de 30 ans, remplir le cadre ci-dessous)

5.1 - Date des Mutations	5.2 - Nature des mutations (1)	5.3 - Surfaces			5.4 - Observations éventuelles
		Ha	A	Ca	

6 - PROPRIETES BOISEES CONTIGUES APPARTENANT AU(X) DEMANDEUR(S)

(Situées dans le département ou dans un département limitrophe et ne faisant pas partie des propriétés objet de la demande)

6.1 - Département(s)	6.2 - Commune(s)	6.3 - Lieu(x)-dit(s)	6.4 - Surface		
			Ha	A	Ca

7 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(Indiquer notamment -dans le cas où la propriété concernée s'étend hors du département- si une ou des demandes similaires concernant la mutation en cours ou envisagée a ou ont été adressées aux Directions Départementales des Territoires concernées - Préciser les surfaces)

(1) Indiquer s'il s'agit d'achat, de donation ou de succession

8 - LE(S) DEMANDEUR(S) SOUSSIGNE(S)

- 1 - Sollicite(nt) la délivrance d'un certificat attestant que les bois et forêts désignés sont susceptibles d'aménagement ou d'exploitation régulière.
- 2 - Atteste(nt) que la mutation portera à la fois sur le sol et sur la totalité des arbres qui sont sur pied à ce jour (s'il en est autrement, rayer et préciser par une note annexe la consistance de la coupe qui sera disjointe de l'immeuble)
- 3 - S'engage(nt), à titre personnel et pour ses (leurs) ayant(s) cause, à gérer ces bois et forêts pendant 30 ans selon les règles définies par l'article 703.2 du Code Général des Impôts et par le décret du 28 juin 1930, sous le contrôle de l'administration
- 4 - Joint (joignent) les pièces énumérées au 5 des instructions portées en page 1 de la présente demande
- 5 - Certifie(nt) exactes les informations portées sur la présente demande ainsi que sur les pièces jointes

Nom – Prénoms ou Raison Sociale	Date et lieu de naissance	Profession	Domicile ou siège social (&)	Date - Qualité - Signature (1-2)

9 - AUTRES PERSONNES CONCERNEES PAR L'ENGAGEMENT RELATIF A LA GESTION DE LA PROPRIETE

(Usufruitier(s) ou éventuellement co-indivisaire(s) ne demandant pas de réduction de taxe ou de droits)

Nom - Prénoms ou Raison Sociale	Date et lieu de naissance	Profession	Domicile ou siège social (&)	Date - Qualité - Signature (1-2)

(1) S'il s'agit d'une personne morale, préciser la qualité du signataire

(2) Indiquer la qualité de chaque demandeur (acheteur, donataire, héritier) et préciser s'il s'agit d'une acquisition en toute propriété, nue-propriété, en division. Si la demande est signée par un mandataire, énumérer tous les mandants concernés. Les usufruitiers et les co-indivisaires non demandeurs signent la rubrique 9.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

1 - MISE EN TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1.1 - Agent traitant :

Date :

1.2 - Instructions particulières :

2 - TRAITEMENT DE LA DEMANDE

2.1 - Situation :

Date de la visite des lieux :

Groupe(s) homogène(s) de parcelles (1)	Tenants (1)	Surface			Nature réelle (2)	Peuplement forestier				Observations
		HA	A	CA		Traitement	Age	Densité	Desserte	
TOTAL										

2.2 - Vérifications cadastrale et patrimoniale (concordance entre la désignation de propriété - imprimé B1- et les documents cadastraux) (3) (4)

OUI NON

Dans ce cas précisez :

2.3 - Mutation(s) antérieure(s) à taxe ou droits réduits NON OUI jusqu'au

La totalité de la propriété
pour (4)

Une partie de la propriété d'une surface de hectares ares centiares

Dossier(s) N°

3 - CONCLUSION DE L'AGENT TRAITANT (4)

3.1 - La propriété est-elle susceptible d'aménagement ou d'exploitation régulière

NON (Motiver en 3.2) OUI (Observations éventuelles en 3.2)

Modalités de l'engagement trentenaire

(Non exigible A confirmer

3.2 - Informations complémentaires (3) P.S.G (A présenter (4)

Date

Signature

4 - DECISION DE L'ADMINISTRATION (4)

4.1 - Certificat négatif positif avec ou sans exclusion de parcelles

Date de la décision

4.2 - Observation(s) :

Visa :

(1) Les parcelles groupées ou tenants seront désignés par les lettres A à (identifier les tenants sur le plan cadastral)

(2) Ne pas omettre de signaler toute parcelle non forestière

(3) Si besoin, joindre un rapport annexe

(4) Mettre une croix dans la case appropriée